

Conseil municipal du 11 mars 2016

Le curage des ruisseaux en projet

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Christian Perrin, Maire.

Christian Perrin a commenté les inondations de caves et garages chez plusieurs riverains lors des intempéries pluvieuses du mois de février 2016. Au-delà d'une étude d'aménagement du réseau d'écoulement des eaux pluviales route de Vrémy pour circonvier à des ruissellements d'une ampleur exceptionnelle, le conseil a décidé de faire évaluer le coût d'une étude globale intégrant le reprofilage de la voie et l'aménagement de trottoirs. Le conseil a décidé de solliciter des devis concernant le curage des ruisseaux de Sainte-Barbe, voire la réalisation d'aménagements ponctuels pour rétablir l'écoulement naturel des eaux de pluie.

Gérard Bornemann, adjoint à la communication, a présenté le projet de commémoration du 5^e centenaire de la basilique de Sainte-Barbe. Christian Perrin a proposé au conseil d'inscrire un budget de 15 000 € pour préparer et organiser l'événement en partenariat avec toutes les forces vives de la commune.

Claude Spitz a présenté au conseil qui l'a validé le devis proposé par l'UEM pour la reprise complète des illuminations de Noël dans les rues des quatre villages. Le coût de la prestation est évalué à 4 000 €

Gilles Duval a rendu compte des décisions prises par le syndicat du collège en charge de la gestion du gymnase du collège de Vigy. La participation de la commune sera désormais de 14€par habitant et par an au lieu de 12€actuellement.

Didier Schrecklinger, premier adjoint et vice-président de la communauté de communes du Haut Chemin a commenté les décisions prises par le conseil intercommunautaire lors de sa dernière réunion et celles de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale. La fusion de la CCHC et de la communauté de communes du Pays de Pange est confirmée.